



*Fimalac*

**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS  
DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Fimalac indique qu'au 29 février 2008, le nombre total de droits de vote théoriques était de 55 473 172, le nombre de droits de vote exerçables était de 52 080 525 et le nombre d'actions composant le capital était de 34 328 678.